

# Arts visuels

La création dans les arts visuels rassemble les professionnels de plusieurs disciplines : les arts plastiques (peinture, sculpture, dessin...), la photographie, l'art vidéo, les performances artistiques et les arts appliqués (stylisme, design...), des métiers de création d'art (gravure, œuvres textiles, vitraux, mosaïque, céramique...) et de création de mode.

## Répartition des labels des arts visuels sur le territoire

Les Fonds régionaux d'art contemporain (Frac) constituent des outils de « soutien à la création, d'aménagement culturel du territoire et de sensibilisation du public ». Créés en 1982, à l'initiative du ministère de la Culture sur la base d'un partenariat État-régions, ils sont notamment chargés de diffuser des œuvres, de les faire circuler à travers des expositions, des actions de médiation ou des publications. Ils contribuent, de ce fait, à la diffusion de la création artistique auprès de tous les publics et au rayonnement international de la culture française. Depuis 2017, les Frac bénéficient d'un label du ministère de la Culture qui à la fois constitue une reconnaissance et permet une protection des collections au titre du Code du patrimoine. Ce label consacre les missions des Frac en matière de soutien à la création contemporaine, de transmission et de médiation pour le réel accès de tous à l'art contemporain.

En 2022, les collections des Frac rassemblent plus de 35 000 œuvres de 6 000 artistes de toutes nationalités. Certains établissements possèdent des collections spécialisées, à l'instar du Frac Centre-Val de Loire, qui traite plus particulièrement de l'architecture, ou du Frac Picardie, qui explore plus spécifiquement les pratiques du dessin. Les collections des Frac, essentiellement nomades, sont amenées à voyager en France comme à l'international. Les Frac sont présents dans les treize régions métropolitaines, ainsi que sur l'île de La Réunion (carte 1).

Les Centres d'art contemporain d'intérêt national (Cacin) sont pour le secteur des arts plastiques des acteurs essentiels de la création contemporaine. Lieux de production et de diffusion de l'art contemporain, ils entretiennent des rapports privilégiés avec la création artistique vivante et se tiennent au plus près de l'actualité artistique. Conçus comme des lieux d'expérimentation, leurs activités se déploient à travers un programme annuel d'expositions, des éditions et un travail de médiation auprès des publics. Les centres d'art n'ont pas pour vocation de constituer des collections. Certains d'entre eux sont néanmoins à la tête de collections d'œuvres. Si la plupart des centres d'art ont une approche généraliste de l'art contemporain, certains se sont spécialisés dans la photographie, le design, l'art imprimé ou la mode. Répartis sur l'ensemble du territoire, ils permettent ainsi à de nouveaux publics de rencontrer l'art de leur temps (carte 2).

## Le Centre national des arts plastiques : un fort soutien pour la création artistique

Le Centre national des arts plastiques (CNAP) est une institution publique qui a deux missions principales : soutenir et promouvoir la création contemporaine dans tous les domaines des arts visuels, et conserver, enrichir et diffuser une collection nationale de plus de 107 000 œuvres. Il gère un ensemble de douze dispositifs de soutien à la création qui sont proposés aux artistes et aux professionnels travaillant à leurs côtés. En 2022, plus de 2 000 projets ont été soutenus (contre un peu plus de 2 300 en 2021 pour un budget total de près de 6,7 millions d'euros [contre

6 millions d'euros en 2021)) (tableau 1). Il a également continué à venir en aide aux artistes fragilisés par la crise sanitaire à travers deux dispositifs : le secours exceptionnel et le fonds exceptionnel de garantie des revenus artistiques. Plus de 1 000 artistes ont bénéficié de ces aides pour un montant de plus de 3,5 millions d'euros (contre 2 000 artistes aidés pour un montant quasi identique en 2021). Ce sont plus de 1 800 artistes-auteurs qui ont été aidés en 2022, dont 55 % de femmes et 80 % de primo-bénéficiaires.

En 2022, le CNAP a consacré 2 millions d'euros à l'enrichissement du Fonds national d'art contemporain dont il a la garde (un montant équivalent à celui de 2021), avec notamment l'acquisition par achat de 276 œuvres (contre 284 en 2021). La moitié des œuvres acquises ont enrichi la collection « photographies et images animées » alors qu'en 2021, la part la plus importante des œuvres acquises était dédiée aux arts plastiques (graphique 1).

### **Forte hausse de la diffusion des œuvres de la collection nationale : près de 1 400 œuvres prêtées ou déposées en 2022**

Faire vivre la collection, la conserver et la diffuser à l'échelle nationale et internationale font partie des missions du CNAP. Cette diffusion de la collection nationale profite aussi aux musées, administrations, centres culturels, fondations ou associations culturelles. En 2022, 1 375 œuvres ont été prêtées pour 111 projets d'exposition, soit 38 % de plus par rapport à 2021. Les œuvres prêtées ou déposées à l'étranger repartent également à la hausse (+ 23 %) (tableau 2).

De plus, les Frac diffusent, prêtent et déposent des œuvres d'art auprès des institutions et des administrations et pour des expositions temporaires. En 2021, ce sont près de 6 800 œuvres d'art qui ont ainsi été prêtées. Ce chiffre est en augmentation par rapport à 2020 (+ 17 %) mais il n'a pas retrouvé son niveau de la fin des années 2010, à savoir près de 9 000 œuvres prêtées (tableau 3).

### **L'art contemporain retrouve une grande partie de son public**

La fréquentation des grands établissements parisiens d'art moderne ou contemporain a été fortement affectée par les deux années de pandémie. Mais 2022 marque pour les institutions culturelles la reprise d'une activité, tant par l'offre proposée que par le nombre de visiteurs. Le Musée national d'art moderne a doublé sa fréquentation entre 2021 et 2022 en matière de visiteurs pour atteindre plus de 3 millions de visiteurs. La hausse est la plus importante pour les collections permanentes (+ 158 %) qui dépassent ainsi leur niveau de 2019 de 6 %, le nombre de visiteurs des expositions temporaires restant quant à lui encore en retrait de 18 % par rapport à 2019, malgré une hausse de 65 % entre 2021 et 2022 (graphique 2).

En 2021, à la galerie du Jeu de Paume, le nombre d'entrées a plus que doublé par rapport à 2020 (126 000 entrées) mais il reste en retrait de 59 % par rapport à 2019. Au Palais de Tokyo, la fréquentation est en hausse de 4 % en 2021 par rapport à 2020 (143 000 entrées) et reste inférieure de 50 % à son niveau 2019 (graphique 3).

En 2021, les Frac ont accueilli plus de 1,57 million de visiteurs, un chiffre en très forte hausse par rapport à 2020 (+ 181 %) mais encore inférieur de 7 % au niveau de 2019. Le nombre de visiteurs dans les centres d'art suit la même tendance. Près de 996 000 personnes ont fréquenté les centres d'art en 2021 (+ 24 % par rapport à 2020 et – 23 % par rapport à 2019) (graphique 3).

### **2022 : des montants records d'adjudication qui se confirment**

En 2022, le montant total adjugé aux enchères, tous secteurs confondus, progresse de près de 8,2 % par rapport à 2021 pour atteindre 4,4 milliards d'euros. Cela s'explique par des enchères exceptionnelles mais également par le bond des enchères par voie électronique qui représentent 3,2 milliards d'euros en 2022, soit 74 % du montant total des ventes aux enchères.

Avec un total des ventes à 2,1 milliards d'euros (graphique 4), le secteur « Art et objets de collection » affiche une croissance de 13 %, notamment grâce à la dispersion de grandes

collections privées de haute qualité. 6 553 ventes ont été réalisées dans ce secteur, dont le montant moyen s'élève à 320 000 euros. Cette évolution très positive s'explique également par le dynamisme de certains sous-secteurs, notamment le sous-secteur « Art et antiquités » qui progresse de 7 % avec 1,3 milliard d'euros.

Principal segment du secteur « Art et objets de collection », le sous-secteur « Arts et antiquités » illustre la vitalité du secteur, même durant la crise sanitaire. Son record historique de 1,3 milliard d'euros (+ 7 % par rapport à 2021 et + 32 % par rapport à 2019) s'explique par la vente de collections majeures. Ces ventes ont fait remonter la catégorie « Tableaux et sculptures modernes impressionnistes et modernes » au premier rang (270 millions d'euros, + 5 % par rapport à 2021) et le sous-segment « Art contemporain » en seconde position (graphique 5). La catégorie « Dessins » a fait un bond de + 106 %, dû principalement à une vente exceptionnelle d'une œuvre de Michel-Ange.

### Pour en savoir plus

- *Rapport d'activité 2021*, Centre national des arts plastiques
- *Rapport d'activité 2022*, Centre national des arts plastiques
- *Rapport d'activité 2022 et Bilan des enchères 2022*, Conseil des ventes

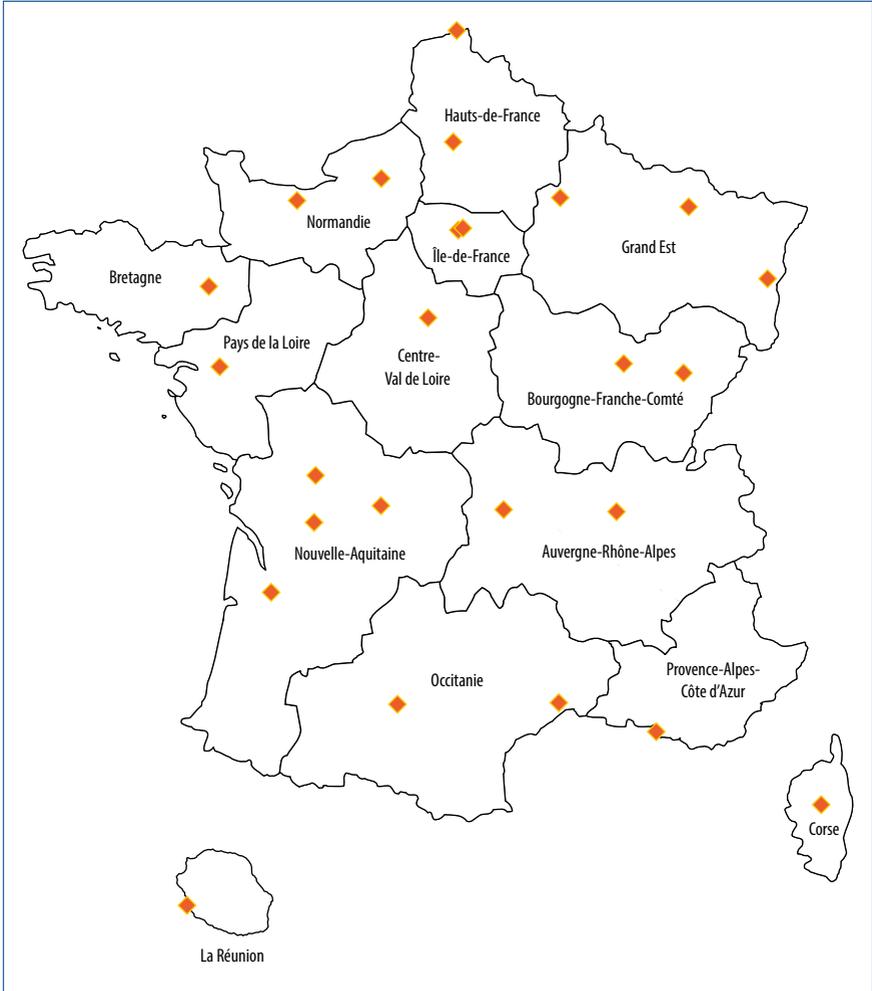
**Tableau 1 – Répartition des aides aux professionnels accordées par le Centre national des arts plastiques en 2021 et en 2022**

*En unités et euros*

	2021			2022		
	Nombre de demandes	Nombre de projets soutenus	Montants (€)	Nombre de demandes	Nombre de projets soutenus	Montants (€)
Fonds exceptionnel de garantie des revenus	846	701	1 831 938	1 335	1 058	3 527 974
Secours exceptionnel	1 478	1 293	1 751 500	1 274	676	1 014 000
Soutien à un projet artistique	296	43	505 000	350	34	390 000
Soutien à la photographie documentaire contemporaine	206	51	500 000	166	48	470 000
Soutien aux commissaires, théoriciens et critiques d'art	21	9	60 000	24	9	60 000
Résidence en partenariat avec la Cité internationale des arts				35	2	43 500
Soutien aux éditeurs (aide à l'édition imprimée et numérique et aide pour la participation à un salon)	149	34	243 000	116	40	250 409
Aide exceptionnelle ciblée sur les charges fixes	77	71	450 500	54	41	258 500
Soutien à l'exposition	52	36	120 500	50	38	139 000
Soutien à la publication	25	22	87 050	16	10	40 000
Avance remboursable pour la production d'une œuvre originale	2	2	33 153	1	1	13 500
Soutien pour la valorisation de la scène française à l'international	38	30	234 000	39	30	211 500
Soutien aux maisons de production : dispositif « Image/mouvement »	188	25	285 000	154	24	265 000
<b>Total</b>	<b>3 378</b>	<b>2 317</b>	<b>6 101 641</b>	<b>3 614</b>	<b>2 011</b>	<b>6 683 383</b>

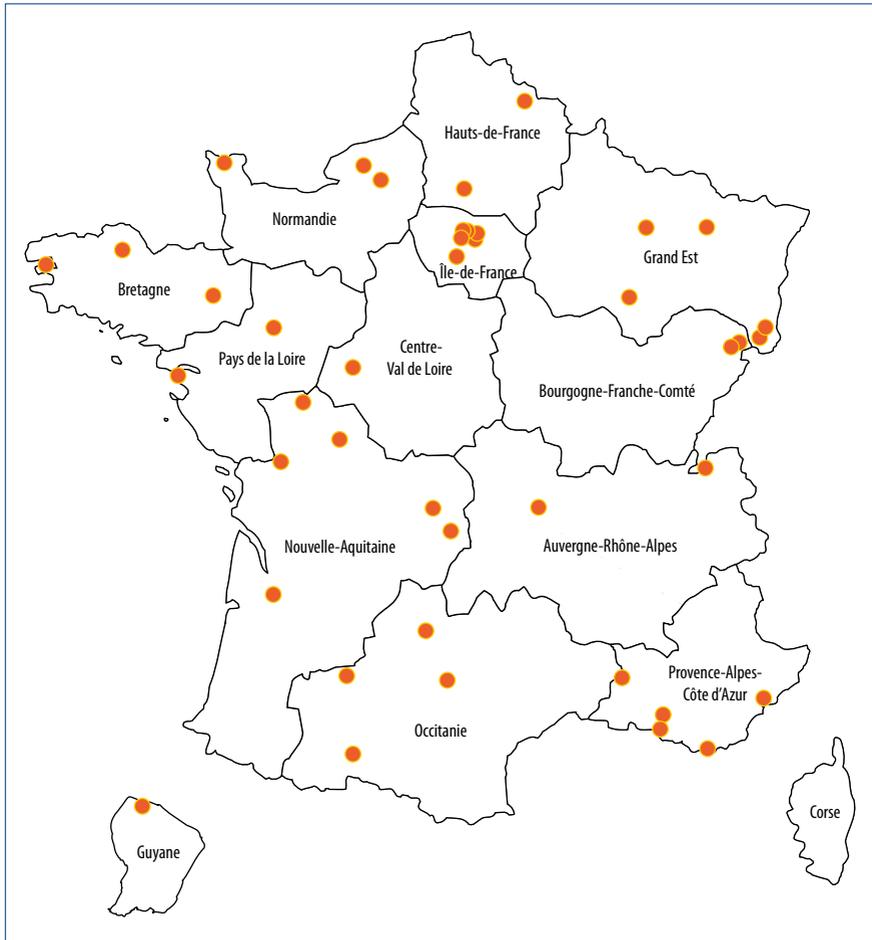
Source : CNAP/DEPS, Ministère de la Culture, 2023

## Carte 1 – Répartition des Fonds régionaux d'art contemporain (Frac) en 2023



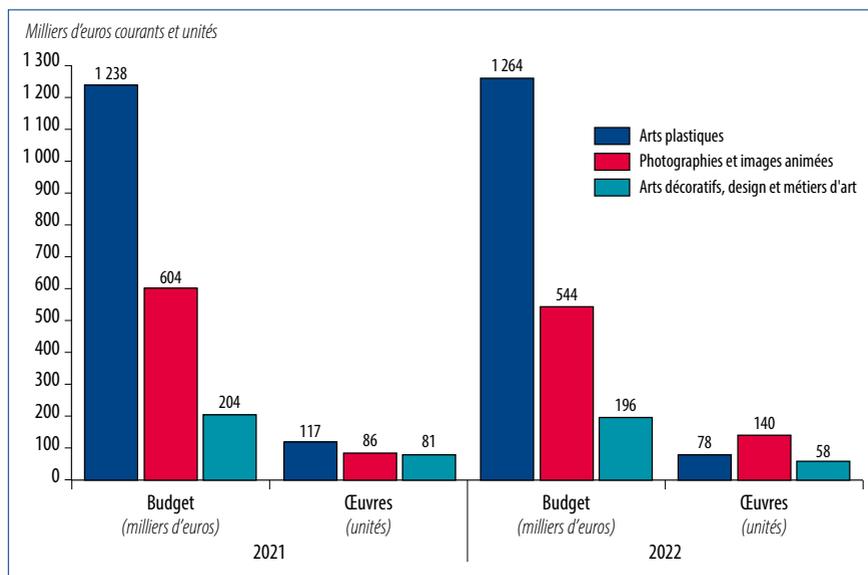
Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2023

Carte 2 – Répartition des établissements labellisés Centres d'art contemporain d'intérêt national (Cacin) en juillet 2023



Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2023

**Graphique 1 – Acquisitions à titre onéreux du Centre national des arts plastiques par commission en 2021 et en 2022**



Source : CNAP/DEPS, Ministère de la Culture, 2023

**Tableau 2 – Nombre d'œuvres prêtées\* ou déposées par le Centre national des arts plastiques, 2013-2022**

En unités

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prêts	1 441	991	1 442	1 795	1 564	1 181	1 317	894	742	1 141
Dépôts	403	650	508	615	888	442	318	167	253	237
<b>Total</b>	<b>1 844</b>	<b>1 641</b>	<b>1 950</b>	<b>2 410</b>	<b>2 452</b>	<b>1 623</b>	<b>1 635</b>	<b>1 061</b>	<b>995</b>	<b>1 375</b>
<b>France</b>										
Prêts	1 140	889	1 271	1 425	1 229	976	1 207	831	635	1 022
Dépôts	386	649	507	605	869	421	307	166	252	223
<b>Total</b>	<b>1 526</b>	<b>1 538</b>	<b>1 778</b>	<b>2 030</b>	<b>2 098</b>	<b>1 397</b>	<b>1 514</b>	<b>882</b>	<b>887</b>	<b>1 245</b>
<b>Étranger</b>										
Prêts	301	102	171	370	335	205	110	63	107	119
Dépôts	17	1	1	10	19	21	11	1	1	14
<b>Total</b>	<b>318</b>	<b>103</b>	<b>172</b>	<b>380</b>	<b>354</b>	<b>226</b>	<b>121</b>	<b>64</b>	<b>108</b>	<b>133</b>

\* Une œuvre présentée plusieurs fois est comptabilisée une fois.

Prêts et dépôts des collections du Fonds national d'art contemporain (Fnac) auprès des institutions culturelles et des administrations en France et à l'étranger et pour expositions.

Source : CNAP/DEPS, Ministère de la Culture, 2023

Tableau 3 – Nombre d'œuvres prêtées, déposées et diffusées par les Frac\*, 2017-2021

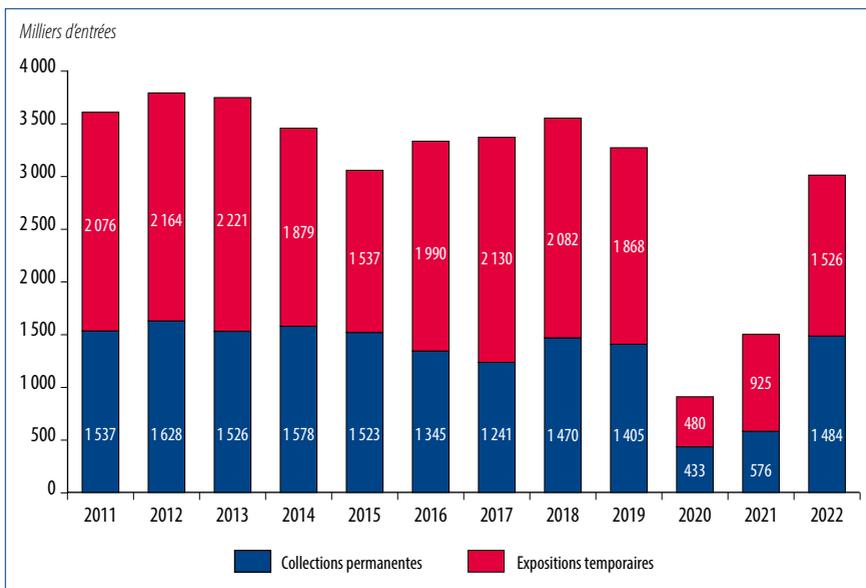
En unités

	2017	2018	2019	2020	2021
Diffusées**	4 398	4 863	6 454	3 745	4 129
Prêts**	2 575	3 001	1 567	1 003	1 755
Dépôts	1 707	1 674	939	1 034	876
<b>Total</b>	<b>8 680</b>	<b>9 538</b>	<b>8 960</b>	<b>5 782</b>	<b>6 760</b>

\* Prêts, dépôts et diffusions des collections des Fonds régionaux d'art contemporain (Frac) auprès des institutions culturelles et des administrations en France et à l'étranger et pour expositions.  
 \*\* Diffusées : quand le prêt est accompagné d'actions du Frac.  
 \*\*\* Prêts : il s'agit de prêts secs sans intervention du Frac dans la diffusion de l'œuvre.

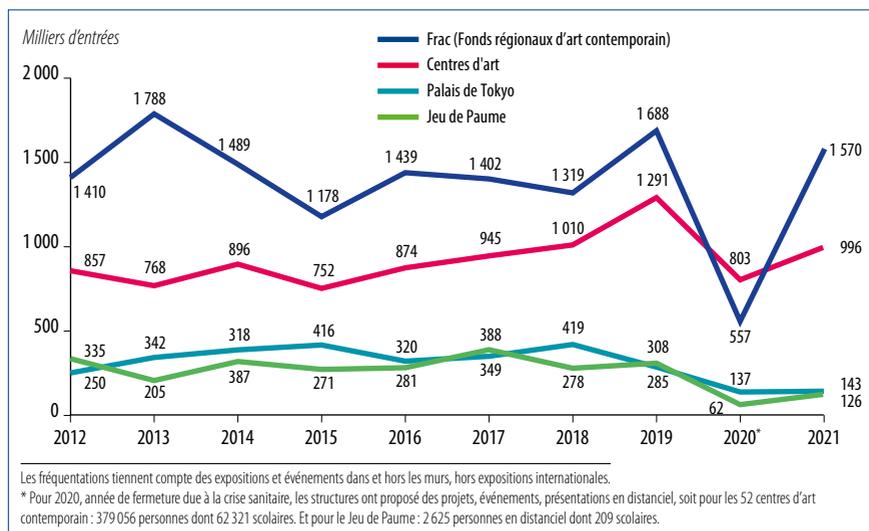
Source : DGCA/DEPS, Ministère de la Culture, 2023

Graphique 2 – Évolution de la fréquentation du Musée national d'art moderne, 2011-2022



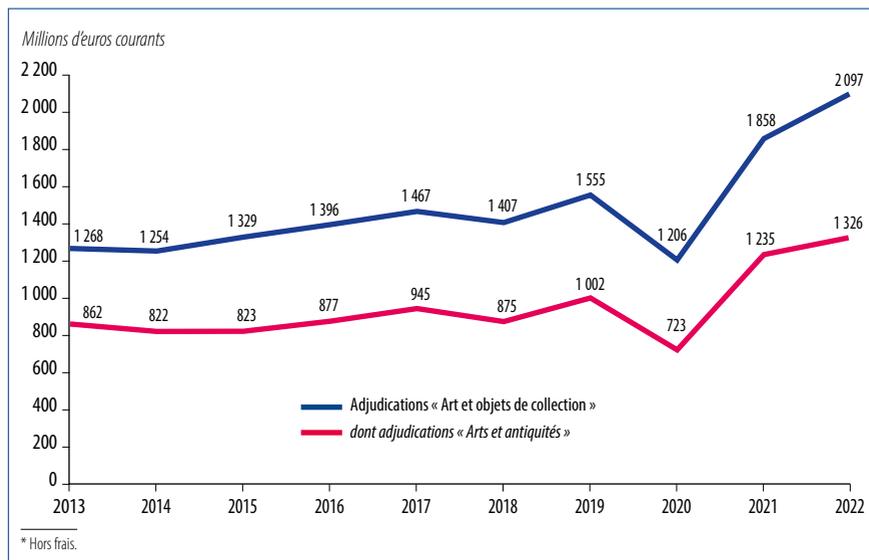
Source : Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, rapport d'activité/DEPS, Ministère de la Culture, 2023

**Graphique 3 – Évolution de la fréquentation des structures d'art contemporain soutenues par le ministère de la Culture, 2012-2021**



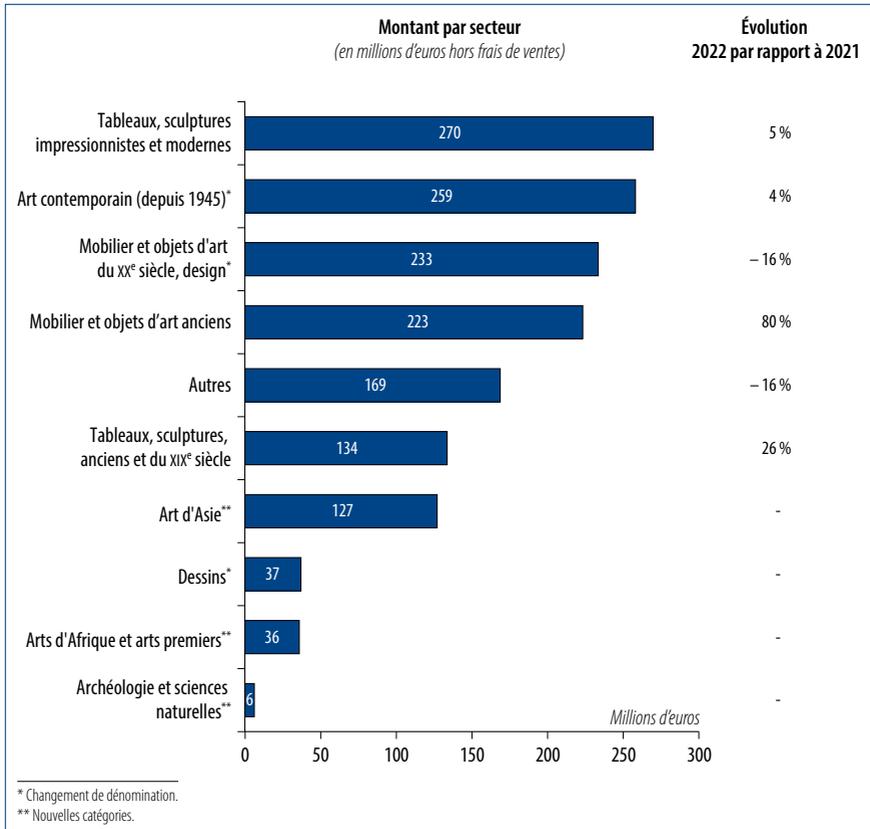
Source : DGCA/DEPS, Ministère de la Culture, 2023

**Graphique 4 – Évolution du montant d'adjudication\* des ventes « Art et objets de collection », 2013-2022**



Source : CVV/DEPS, Ministère de la Culture, 2023

Graphique 5 – Répartition des ventes au sein du secteur « Art et antiquités » en 2022



Source : CVV/DEPS, Ministère de la Culture, 2023